

Bienvenue à Langage & Intégration



Version LSF
disponible en vidéo



C'est quoi le SESSAD ?

Le SESSAD est là pour t'accompagner.
C'est une équipe qui vient te voir là où tu vis : à la maison, à l'école, à la crèche, ou ailleurs.

Elle t'aide selon ce dont tu as besoin.

Le SESSAD accompagne :

- des enfants sourds (qui entendent peu ou pas),
- des enfants qui ont des difficultés pour parler ou comprendre les mots,
- et parfois des enfants qui voient le monde un peu différemment.



***SESSAD** : Service d'Éducation Spéciale et de Soins **A** Domicile

Que fait-on avec le SESSAD ?

Le SESSAD, c'est plusieurs adultes qui sont là pour te soutenir.

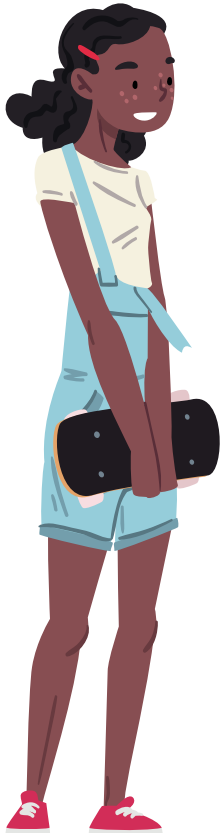
Ils ont des métiers différents et ils t'accompagnent :

- à mieux apprendre,
- à te débrouiller dans la vie de tous les jours (comme t'habiller, te repérer, organiser ton temps...),
- à mieux t'exprimer et comprendre les autres,
- et à faire les choses que tu aimes.

Tous ces adultes travaillent ensemble pour que tu sois bien accompagné(e) !



J'ai un projet personnalisé



Ton projet personnalisé :

- toi
- ta famille,
- et les adultes du SESSAD

parlez ensemble pour construire ton projet.

Tout le monde réfléchit avec toi.

Ensemble on construit ton projet.

Le projet personnalisé explique :

- je fais quoi ?
- pourquoi je fais ça ?
- j'apprends quoi ?
- je travaille avec qui ?
- je veux quoi ?

Tout le monde signe ton projet.

Tout le monde respecte ton projet.

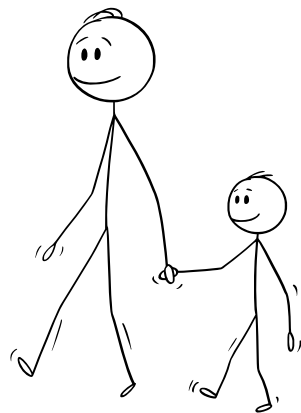
Tu décides de ton projet.

Tes parents peuvent t'aider si c'est difficile pour toi de dire ce dont tu as envie.

Ton entretien avec ton référent.

Tu vas rencontrer un adulte qui va aider à construire le projet le plus adapté à tes besoins.

Pour cela, il a besoin de bien te connaître : il écoute ce que toi et tes parents avez à dire.

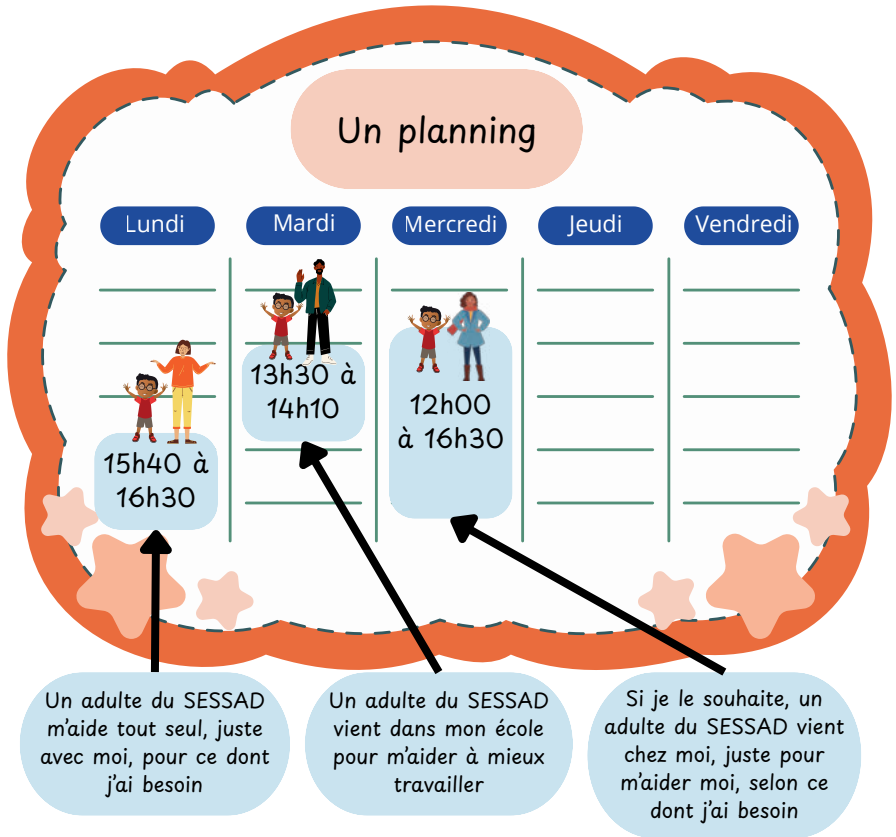


Mon projet, mes choix

Ton planning pour l'année

Pour t'accompagner à atteindre tes objectifs cette année, ton planning contient tout ce qu'il te faut :

- des temps pour apprendre,
- des moments pour te faire accompagner,
- et des activités pour te sentir bien.



Comment je participe et je donne mon avis ?

Il y a des réunions de CVS (Conseil de la Vie Sociale) avec :

- les délégués des enfants
- le directeur
- les délégués des professionnels
- les délégués des parents.



Dans les réunions du CVS, il y a aussi une personne qui représente l'association. Cette personne aide à faire en sorte que tout fonctionne bien avec le SESSAD.

Elle fait partie d'un groupe important qu'on appelle le conseil d'administration.

Le délégué des enfants est élu par les enfants.

À la réunion le délégué dit :

- les envies
- les problèmes
- et les idées des enfants.

Voici le contact de mon cvs :
cvs.rabelais2025@gmail.com



J'ai des droits

Et si j'ai une question ou un problème ?

Si moi ou mes parents avons une question ou une réclamation, on peut :

- écrire à **contact.rabelais@asso-li.fr**
- envoyer un courrier

Et s'il y a un gros problème ?

Si mes parents ne sont pas d'accord avec le SESSAD :

- ils peuvent contacter le **CVS** :
cv.s.rabelais2025@gmail.com
- Ils peuvent écrire au siège de l'association :
reclamation@asso-li.fr
- Ils peuvent aussi appeler un médiateur.

Le médiateur est une personne qui aide à trouver une solution.

On peut trouver le téléphone du médiateur sur le site internet en regardant le QR code.



Personne qualifiée

Mes informations sont protégées

Les informations sur moi (comme mon prénom, mon âge, mon suivi médical) sont gardées en sécurité.

Moi ou mes parents pouvons demander à les voir ou poser des questions à tout moment.



Les adultes du SESSAD s'engagent à accompagner chaque enfant et jeune dans le respect et la bienveillance en tenant compte de ses besoins et de sa personnalité.

Charte des droits et libertés de la personne accueillie

J'ai le droit

1

d'être traité comme les autres, sans tenir compte

- de qui je suis,
- de mon apparence
- de ce que je crois

2

d'avoir une aide adaptée à mes besoins personnels

3

d'avoir des informations faciles à comprendre sur :

- mon établissement
- les services
- mes droits

4

• de choisir les services qui me conviennent

- de comprendre ce que cela signifie
- de participer à mon projet d'accueil
- Ma famille peut m'aider

5

de changer d'avis sur l'aide que je reçois

6

de garder contact avec ma famille et mes amis

7

• d'être respecté

- d'avoir ma vie privée protégée

8

• d'être protégé

- d'avoir des soins pour ma sécurité et ma santé
- mes informations personnelles doivent rester secrètes

9

• de me déplacer où je veux

- de garder mes affaires

10

• qu'on respecte mes émotions et mes relations sociales

- d'être accompagné dans les moments difficiles de ma vie

11

• de participer à la vie citoyenne

- je dois pouvoir voter et donner mon avis
- les professionnels doivent m'aider à le faire

12

de suivre ma religion si cela ne dérange pas les autres

sauf si une décision de justice dit autrement

Relu et validé par Tess et Anthony du collectif CAP'acité (www.capacite.net)



Illustration : Caroline de Groot

Et après le SESSAD ?

Je peux être accompagné par le SESSAD de 0 à 20 ans.

Après, je peux encore contacter le service pendant 3 ans si j'en ai besoin.

📌 Ma famille peut demander un rendez-vous avec l'assistante sociale du SESSAD pour être aidée dans les démarches.



Numéros utiles

119 – Pour les enfants en danger ou les parents en difficulté

Tu peux appeler le 119 si toi ou un autre enfant êtes en danger.

Par exemple : si un enfant est frappé, insulté, maltraité ou voit des choses très violentes.

Tu peux appeler gratuitement, à tout moment, même la nuit. Un adulte peut aussi appeler le 119 s'il est inquiet pour un enfant ou s'il a besoin d'aide pour mieux s'occuper de lui.

Un adulte formé t'écouterà et t'aidera.

114 – Pour les urgences si tu entends ou parles difficilement

Le 114 est un numéro d'urgence pour les personnes qui ne peuvent pas bien entendre ou parler.

Tu peux envoyer un message ou utiliser une appli spéciale pour faire une visio.

C'est gratuit et disponible 24h/24 et 7j/7.

30 18 – Contre le harcèlement

Le 30 18 est le numéro national contre toutes les formes de harcèlement, y compris le cyberharcèlement.

Il est gratuit, anonyme et confidentiel.

Tu peux appeler si tu es élève, parent ou professionnel.

Disponible 7 jours sur 7, de 9h à 23h, pour poser des questions ou faire un signalement.

Il existe aussi une application mobile.



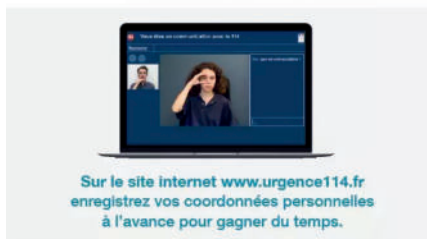
Tu peux prendre connaissance de tous les droits de l'enfant sur le site internet du 119 www.allo119.gouv.fr ou en flashant ce QR Code !



Application gratuite Urgence 114



Site internet www.urgence114.fr



+ INFORMATIONS www.info.urgence114.fr

Livret d'accueil des enfants, des jeunes et de leurs parents

SESSAD Langage & Intégration Rabelais

Adresse : 577 rue de la Croix Verte 60600 AGNETZ

Téléphone accueil : 03.44.68.28.30

Email : contact.rabelais@asso-li.fr



Flasher ce QR Code pour obtenir l'itinéraire vers le Centre Rabelais :



Ce livret d'accueil a été écrit le :
4/02/2026

Adhérez à l'Association Langage & Intégration :
<https://langageetintegration.org/adhesion/>



Association Langage & Intégration

<https://langageetintegration.org/>

Siège social : 8 avenue Montaigne – Maille Nord II
93160 NOISY-LE-GRAND

01.84.81.16.00 / Mail : contact@asso-li.fr

SIRET : 312273592 00286 APE : 8891B

